

JE VEUX UN RENDEZ-VOUS 😊

03 21 30 36 22

pole.entreprise@amie-boulonnais.fr

WWW.AMIEDUBOULONNAIS.FR

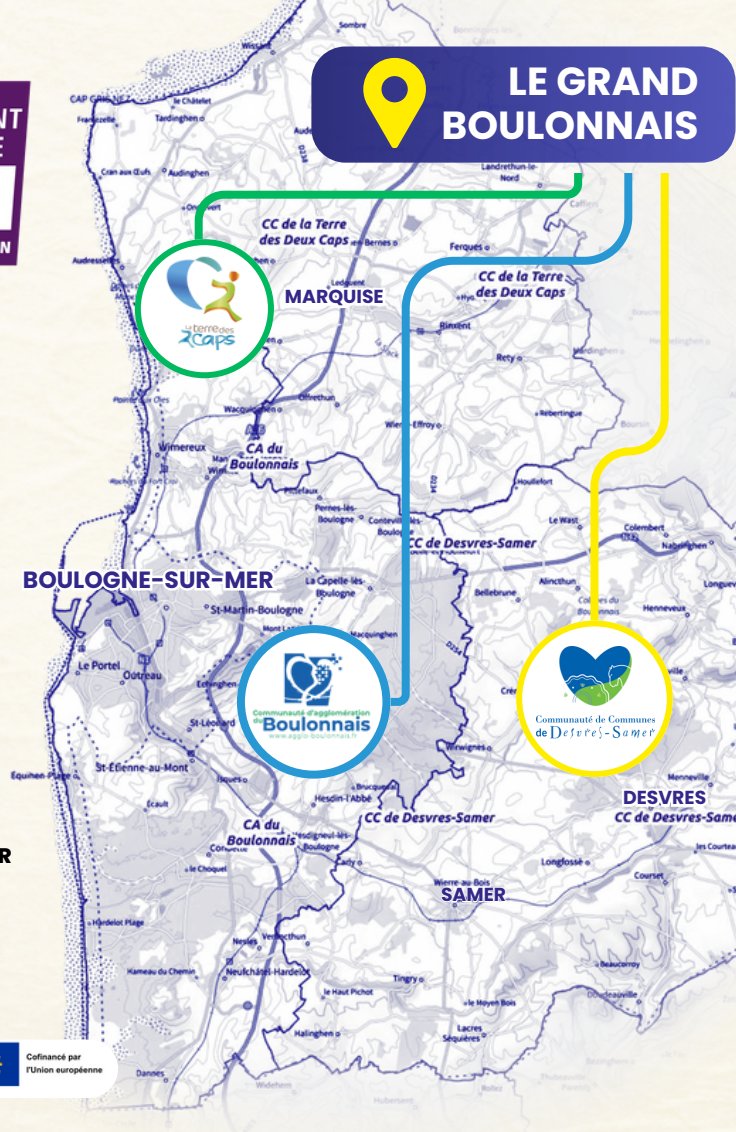


Toujours là pour vous aider !

AMIE - Tour Méhul
10 ALLÉE MÉHUL
62200 BOULOGNE SUR MER
Du LUNDI AU VENDREDI
8h30-12h00 / 13h30-17h30

AMIE - Centre-Ville
62 RUE DE LA LAMPE
62200 BOULOGNE SUR MER
Du LUNDI AU VENDREDI
9h00-12h00 / 13h30-17h30
SAMEDI 9h30-13h00

l'AMIE est soutenue et financée par



LE SERVICE ENTREPRISES



Le saviez-vous ?

L'AMIE du Boulonnais met à disposition des entreprises un service de proximité dédié à l'accompagnement de leurs recrutements.

C'EST QUOI L'AMIE ?

L'AMIE, c'est la fusion de :

- La Mission Locale
- Du PLIE*
- La Maison de l'Emploi

3700 personnes accompagnées toute l'année dans des projets emploi, formation et orientation professionnelle.

389 entreprises soutenues** dans des projets de recrutements.

*Plan Local pour l'insertion et l'Emploi

**Données 2024.

CHAQUE JOUR, NOUS ACCOMPAGNONS VOTRE ENTREPRISE DANS

- ✓ L'analyse de vos besoins
- ✓ La recherche de candidats et pré-sélection
- ✓ La mobilisation des aides selon profil, contrats...
- ✓ L'accompagnement à la prise de poste
- ✓ L'attractivité des métiers
- ✓ Le maintien dans l'emploi

LA PERIODE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (PMSMP)

Objectifs :

- Découvrir un secteur professionnel
- Confirmer un projet
- Initier un recrutement

AIDES À L'EMBAUCHE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS EMPLOI ET COMPETENCES (PEC)*

Contrat mobilisable pour les collectivités et associations

30%	Moins de 26 ans
40%	Moins de 26 ans QPV

Taux % de prise en charge basé sur le SMIC ou salaire conventionnel

* Vérifier l'éligibilité auprès de votre conseiller emploi de l'AMIE

AIDE À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI

Public: 16 - 29 ans

Personne en situation de Handicap : Absence de limite d'âge

AVANTAGES DE L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI :

- Un coût salarial maîtrisé
- Une gestion de vos emplois et compétences
- Une transmission de vos savoir-faire
- Une formation de vos futurs collaborateurs à votre image
- Une possibilité de bénéficier d'aides et d'exonérations de charges

5000€

**Moins de
250 salariés**

2000 €

**Plus de
250 salariés**

6000 €

**Bénéficiaires
d'une RQTH**

AIDES MOBILISABLES POUR L'EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ*

Aide à l'accueil, l'intégration et/ou mobilité professionnelle

Aide à l'Aménagement des situations de travail

Aide à la reconnaissance de la Lourdeur du Handicap (RLH)